



Madame l'inspectrice d'académie, mesdames et messieurs les membres du CDEN ;

Nous sommes ici aujourd'hui pour faire le bilan de la rentrée et faire le point sur les différents rythmes scolaires se pratiquant dans notre département.

En ce qui concerne le bilan de rentrée et après étude des documents en notre possession nous portons un regard assez positif sur l'évolution chiffrée de ces dernières années.

Le taux d'encadrement s'est légèrement amélioré même si la baisse du nombre d'élèves est corrélée à cette amélioration. Nous ne nous satisfaisons pas de ces chiffres et continuons à réclamer une baisse significative des effectifs par classe, notamment en maternelle. Chaque enseignant peut témoigner que lorsque le nombre d'élèves avoisine les 20, ces derniers bénéficient d'une écoute et d'une disponibilité nettement accrue du professeur ce qui contribue évidemment à des apprentissages plus efficaces.

Seulement nous sommes à quelques heures d'un débat entre candidats à une primaire qui n'ont cessé d'appeler à la chasse aux fonctionnaires qui provoquera, n'en doutons pas, une nouvelle dégradation des services publics et en particulier de celui de l'éducation.

Car si nous admettons que le budget n'est pas la garantie de la réussite de tous nos élèves, comment envisager de juguler l'échec scolaire si nous détruisons à chaque mandat les améliorations durement acquises. Nous avons vu avec satisfaction, le départ en formation cette année de nouveaux maîtres E. La Seine et Marne poursuit le recrutement d'enseignants surnuméraires dans les écoles les plus sensibles. Comment ne pas être inquiet de l'avenir de ces postes lorsque le souci économique sera à nouveau prioritaire sur l'action éducative.

De même l'augmentation du nombre de candidats aux différents concours de recrutement des postes de professeurs nous amène à penser que la revalorisation salariale et le discours politique à nouveau positif sur notre profession permet aux jeunes universitaires d'envisager une carrière dans l'enseignement. Ce renouveau de vocation permettant un concours plus sélectif qui pourrait engendrer un recrutement plus qualitatif.

La France doit avoir l'ambition de la réussite de chacun et c'est un service public et laïc d'éducation performant qui doit en être l'acteur principal.

Le second point que nous voulions aborder en préambule à nos débats concerne les rythmes scolaires. Là aussi même si l'unesa éducation continue de penser qu'une 5ème matinée de classe est un atout supplémentaire pour lutter contre le décrochage des élèves fragiles, nous insistons à nouveau pour réclamer l'écoute et l'attention des équipes pédagogiques.

Dans beaucoup trop de municipalités, le décret Hamon a ouvert la porte à des emplois du temps favorisant le rythme périscolaire au mépris du rythme scolaire. La fin du fond d'amorçage va sans doute à nouveau bousculer un certain nombre d'organisations. Nous n'ignorons pas les contraintes budgétaires ou matérielles.

Toutefois l'Unsa éducation demande que les mairies fassent confiance aux professionnels que sont les enseignants afin de préserver des emplois du temps cohérents pour le bien des élèves et sans dégradation de leurs conditions de travail.